

Petit point sur la Comue Lyon Saint Etienne (« Université de Lyon »)

Dans une déclaration au niveau de l'Académie de Lyon, les syndicats Fercsup-CGT et SNTRS-CGT écrivaient en mai 2014 « **ne nous jetons pas dans la gueule du loup** » (1) : « ...Il est donc urgent de réfléchir collectivement et démocratiquement pour défendre un processus de coopération à dimension humaine. En conclusion, les syndicats CGT des Universités et Etablissements de Lyon Saint Etienne rappellent leur soutien à des coopérations avancées entre les établissements, pour un meilleur service public, de meilleures réponses aux besoins.

Mais ils se prononcent contre tout processus élitiste, technocratique, et antidémocratique.

Ils le feront entendre dans les Comités Techniques et les Conseils d'Administration.

Face aux perspectives de restructuration, mobilité des personnels, recomposition des services, hiérarchisation administrative ...les représentants de la CGT feront entendre la voix des personnels ».

Pour sa part la section SNTRS-CGT Lyon CNRS déclarait en juin 2014 (2) :

« La section SNTRS-CGT Lyon CNRS est favorable au développement de coopérations à dimension humaine, mais soucieuse de préserver l'existence et les prérogatives nationales du CNRS :

- considère que le CNRS n'a pas à participer comme membre fondateur à une COMUE,
- dénonce la marche forcée vers les COMUEs et exige un moratoire d'un an sur la mise en place des regroupements universitaires, à commencer par celui de la COMUE Lyon-Saint-Etienne ».

Mais les Présidents d'établissements sont des « bons élèves », il faut s'en tenir à la Loi FIORASO, les instances de la Comue doivent être en place à la date prévue, le 22 juillet 2015...

La Comue Lyon-Saint Etienne comprend 11 membres fondateurs, plus le CNRS (seul EPST à avoir choisi le statut de membre fondateur). Il est intéressant de noter les résultats inverses des votes entre les CT et les CA : alors que les représentants des personnels dans les Comités Techniques des 11 établissements fondateurs de la Comue (hors CNRS) ont votés à 80% CONTRE la mise en place de la Comue, les membres des Conseils d'Administrations ont votés à 80 % POUR !

Bel exemple de ce que peut donner la « démocratie représentative » !

Dès janvier 2015, la CGT a entrepris un gros travail pour s'assurer le maximum de grands électeurs dans les CA des établissements afin d'être présents au CA de la Comue et ainsi de pouvoir suivre les bouleversements qui seront susceptibles d'intervenir durant les 4 prochaines années.

Les modalités du scrutin ont été particulièrement bien « bridées » (3) :

- Scrutin indirect (la Comue compte plus de 10 membres),
- Seuls les élus aux CA peuvent être grands électeurs,
- Seuls les grands électeurs peuvent être candidats : provenant d'au moins trois établissements membres de la Comue,
- L'obligation de l'alternance H-F sur les listes candidates apparaît en cours de route, puis ne devient plus obligation (si on peut prouver qu'on a essayé sans y arriver...).

Après la désignation des grands électeurs par les CA des 11 établissements la CGT compte 6 « grands électeurs » BIATOS dont une femme (ouf) !

Trois listes dans le collège Biatos (le corps électoral est composé de 19 « grands électeurs »).

Résultats du vote Biatos : CGT (6 voix) ; CFDT (7 voix = CFDT, SNPTES, UNSA) ; FSU (2 voix - avec une liste de 4 noms !)

Elus dans le collège Biatos : 2 élus CFDT et 2 élus CGT (4)

Le Snpes - favorable à la Comue - a été dans l'impossibilité de présenter une liste. La FSU est divisée sur la participation, et apparaît en crise ! Le Snesup a aussi été dans incapacité de faire des listes en E-C.

Une seule liste en enseignants-chercheurs B, 2 listes en A (toutes pro-Comue et sans doute pro Medef).

La CGT sera la seule opposition au processus (avec peut-être quelques étudiants ?)

Le 10 juillet, le Conseil d'Administration de la Comue a élu comme Président Khaled BOUABDALLAH (ex-Président du Pres, Président démissionnaire de l'université de Saint-Etienne, vice-président de la CPU - Conférence des Présidents d'Universités). Les élus CGT l'avaient rencontré à sa demande, ils se sont abstenus lors du vote.

M. Alain SCHUHL, Directeur de l'Institut National de Physique, représente le CNRS au CA de la Comue. A notre connaissance ni les personnels ni les unités CNRS n'ont reçu la moindre information. Ne seraient-ils pas directement concernés ?

Le Conseil d'Administration, lors de la séance du 29 septembre, a élu 10 vice-présidents de la Comue. Il a aussi ratifié l'adhésion d'une douzaine de « membres associés », dont 6 établissements privés, avec notamment l'Institut Catholique de Lyon. La CGT avait décidé de voter CONTRE. Le vote ayant été « groupé », les représentants CGT se sont abstenus.

Nous ne disposons à ce jour que peu d'informations fiables sur les futures structurations-fusions éventuelles de services (international, bibliothèques, informatique, édition, direction du patrimoine immobilier ...). Les Labex sont déjà gérés en Comue - avec les CDD induits. La Comue est candidate à l'IDEX 2. Bien sûr ! Le fameux classement de Shanghai, la lisibilité de la COMUE « Université de Lyon », le Président travaille pour voir comment la Comue se classera... élément important la volonté d'obtenir l'IDEX 2...

On sait déjà que la gestion des retraites part à la Comue d'ici peu, avec le logiciel de gestion PETREL (?)... Donc ce que nous pensons sur l'avenir de nos établissements n'est pas du délire.

Les 4 universités représentent 107 000 étudiants, l'ensemble des établissements membre fondateurs et associés 130 000.

La CGT a pu échanger avec les personnels de la Comue : beaucoup d'interrogations sur la titularisation et les conditions de travail, ... (156 contractuels CDD et CDI pour un total de 174 personnels !). Des CCD et CDI de plus de 10 ans : pas de communication aux éligibles Sauvadet, pas de postes EPR ouverts par volonté du président. Tout est à faire ou presque... Beaucoup de questions sur le fonctionnement du CT, CHSCT, la CCP contractuels (pas encore réunie au mois de juillet).

À noter que la future grande région Auvergne-Rhône-Alpes compte 3 Comue (Grenoble, Lyon-Saint-Étienne, Clermont-Ferrand) et que le Président PS de la Région R-A ne voudrait « qu'une tête » (au cours des Assises Régionales le Préfet l'a modéré publiquement dans ses ardeurs). Reste à voir aussi l'influence de la Métropole « Grand Lyon » qui devrait être importante... avec la phase 3 de la régionalisation. Dans la future grande Région, la Métropole de Lyon pèsera autant que les 4 départements de l'actuelle Région Auvergne...

Près de 50 responsables de l'ESR réunis les 29 et 30 juin 2015 (5) annoncent la mise en place de « la conférence de l'enseignement supérieur et de la recherche en Auvergne-Rhône-Alpes, rassemblant les établissements d'enseignement supérieur et les organismes de recherche ». La coordination se fera par les regroupements : Comue Université de Lyon, Comue Université Grenoble Alpes et Université Clermont Auvergne et associés (UCAA), « chacun engagé dans une structuration de grande ampleur en liaison avec les projets d'IDEX et d'ISITE ». Les premiers travaux de cette Conférence seront consacrés « à l'articulation entre les dispositifs structurant sur chacun des sites : contrats de site, CPER- Contrat de Plan Etat Région-, politiques scientifiques, contributions aux axes de la stratégie de spécialisation intelligente, préparation de la contribution de l'ESR au futur schéma régional de l'enseignement supérieur et de l'innovation ». Avant la fusion des deux collectivités au 1^{er} janvier 2016, les budgets 2015 des Régions Auvergne et Rhône-Alpes prévoient respectivement 3 M d'Euros et 44,3 M d'Euros de soutien à l'enseignement supérieur, ainsi que 8,4 M d'Euros et 56,8 M d'Euros pour la recherche et l'innovation.

À suivre donc rapidement.

- (1) : http://sntrs-lyon.alter.eu.org/public/pdf/20140516_CGT_COMUE_Lyon-St_Etienne.pdf
- (2) : <http://sntrs-lyon.alter.eu.org/post/2014/06/10/Regroupement-universitaire-du-site-Lyon-Saint-Etienne-%3A-quel-avenir-pour-le-CNRS-%21>
- (3) : Tous les textes de la Comue (statut, règlement intérieur, arrêté électoral, résultats des votes, délibérations du Conseil d'Administration...) peuvent être consultés sur : www.universite-lyon.fr et www.universite-lyon/universite-lyon.fr
- (4) Les élus CGT (Fercsup) : Anne CHEMIN-ROBERTY et Claude VAGNECK
- (5) AEF du 10 juillet 2015 – Dépêche n° 503626

5 octobre 2015